

CONSULTATION DU PUBLIC PARALLÉLISÉE

Optimisation de la centrale hydroélectrique de Charnaillat

Permanence du 13 octobre 2025 Compte-rendu

La présente demande a pour objectif d'optimiser la centrale hydroélectrique de Charnaillat située sur la Vienne, au sud-est d'Eymoutiers. Les travaux consisteraient à reprendre les eaux du canal de fuite de la centrale existante pour les rediriger dans un canal de 800 m à créer ; ce canal alimenterait une deuxième turbine et augmenterait donc la production de la centrale existante.

Cette permanence s'est déroulée dans de bonnes conditions. La salle est vaste et très bien éclairée ; elle est située au premier étage de la mairie et desservie par un ascenseur.

De 14 à 16 h, aucune personne ne s'est présentée à cette permanence. À 16 heures, une personne est venue.

Cette personne qui pêche depuis son enfance n'est pas favorable à ce projet.

Il regrette tous les aménagements effectués sur la Vienne ; il cite tout ce qui a été réalisé sur cette rivière et ses affluents, et ce, depuis le barrage de Servières.

Pour lui, tous ces aménagements ont altéré la vie aquatique de la Vienne et, par exemple, les pêcheurs ne trouvent plus d'ombres. Il assure que la libre circulation des poissons n'est pas assurée et ce, dans les deux sens.

Il affirme également que ces barrages envoient des sédiments en aval.

Il a également constaté une diminution, sur l'année, de la quantité d'eau débitée par la Vienne.

Il n'a pas déposé d'observation sur le registre mais il prépare une réponse écrite.

Permanence clôturée à 17h15.

Le commissaire enquêteur

Madame Rousseric Sylvie